

Chapitre 2 : Le bilinguisme

1. **Définition** : le bilinguisme est la pratique de deux langues différentes par une société ou par un individu. Il peut être social, dans ce cas, il peut se définir comme la situation d'une population ou d'une société qui pratique deux langues différentes selon les situations, comme il peut être individuel, dans ce cas, il peut se définir comme l'aptitude d'un individu à utiliser deux langues différentes.

2. Différences entre le bilinguisme social et le bilinguisme individuel

Le bilinguisme social est un état ou une situation d'une société qui utilise deux langues dans la vie quotidienne. L'individu se trouvant dans cette société est contraint d'utiliser ces deux langues à l'exemple d'un locuteur ayant une langue vernaculaire comme langue maternelle. Celui-ci est dans l'obligation d'apprendre une langue véhiculaire pour communiquer avec un autre groupe social qui ne maîtrise pas sa langue. En Algérie, les kabylephone utilisent, en plus de leur langue maternelle, une langue véhiculaire : l'arabe ou le français selon le cas.

Dubois affirme que « sur le plan individuel, le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement. »

3. Les formes du bilinguisme individuel :

3.1. Le bilinguisme coordonné : chez un bilingue, les univers culturels auxquels chacune des deux langues se réfère sont entièrement distincts. C'est la situation des vrais bilingues. Par exemple, la langue A est utilisée à l'école, dans l'administration et la langue B est la langue de la famille et des relations sociales : kabyle/ français. Les deux langues correspondent à des situations culturelles différentes. Dans le cas de ce type de bilinguisme, Thierry Opillard¹² affirme que *« l'enfant développe deux systèmes linguistiques parallèles, c'est-à-dire que pour un mot, il dispose de deux signifiants et de deux signifiés. Dans chacune des langues, les signifiés ne seront pratiquement jamais identiques, ne recouvriront pas entièrement les mêmes concepts, les*

¹² Opillard Thierry, « Bilinguismes, compétences et outils informatiques », Les actes de lecture, n°94, Juin 2006. [en ligne]: www.lecture.org/ressources/bilinguisme/page80.PDF

mêmes acceptions, car empreints de références environnementales et de valeurs liées à la culture d'origine. Le bilinguisme coordonné se développe par exemple lorsque chacun des parents ne parle qu'une seule langue à l'enfant, ce qui permet à celui-ci de construire deux systèmes distincts qu'il manipule avec aisance. C'est le cas aussi des enfants adoptés à bas âge, mais qui maîtrise déjà une langue maternelle et reste en contact avec celle-ci. La distinction entre les deux langues est claire pour l'enfant. » (Opillard, 2006 : 81)

3.2. Le bilinguisme composé : *« pour le bilinguisme composé, l'enfant n' a qu'un seul signifié pour deux signifiants de sorte qu'il n'est pas capable de détecter les différences conceptuelles qui existent entre les deux langues. C'est le cas de l'enfant dont les deux parents sont bilingues et s'adressent à lui indifféremment dans une langue ou dans l'autre. Bien qu'il parlera sans effort et sans accent les deux langues, il ne maîtrisera aucune des deux langues dans leur subtilité. Autrement dit, il n'aura pas à proprement parler de langue maternelle. » (Opillard, 2006 : 82).*

Le bilinguisme est composé quand chez un sujet bilingue, un même objet correspond à un mot différent dans chaque langue. C'est la situation des sujets qui ont appris une langue à l'école et pour qui la langue seconde traduit une même situation culturelle : kabyle/ arabe dialectal (mêmes usages).

3.3. Le bilinguisme successif ou consécutif : quand il est caractérisé par le fait que l'une des deux langues a été acquise avant l'autre.

3.4. Le bilinguisme simultané : lorsque les deux langues sont acquises par un individu à la même étape de son développement.

3.5. Le bilinguisme précaire : lorsque la maîtrise des deux langues n'est pas égale à la maîtrise de l'autre.

3.6. Le bilinguisme équilibré : lorsqu'on a une même maîtrise des deux langues.

3.7. Le bilinguisme précoce : les langues sont acquises par un enfant avant l'âge de la scolarisation. Selon Thierry Opillard (2006 :80) ce type de bilinguisme se caractérise par le fait qu' « Il y a une période critique au-delà de laquelle l'acquisition d'une langue change de nature. Dans les trois à cinq premières années de la vie, la plasticité du cerveau permet une fixation des compétences linguistiques [...] la grammaire est internalisée, le vocabulaire est disponible sans effort. »

3.8. Le bilinguisme scolaire, d'adulte ou tardif : les deux langues sont apprises à l'école ou dans les écoles de langue pour les adultes.

3.9. Le bilinguisme additif : les deux langues sont valorisées. Elles jouissent d'un prestige social : anglais / français en France. C'est un supplément pour la personnalité du locuteur, car que ce soit sur le plan professionnel ou dans le cas d'un déplacement à l'étranger, cette deuxième langue est utile. Elle constitue un atout pour accéder aux activités économiques.

3.10. Le bilinguisme soustractif : quand une des deux langues en présence est dévalorisée, ce qui ne permet pas le plein développement des capacités de l'individu. Il s'agit généralement du cas des immigrés maghrébins qui arrivent en France avec un bilinguisme arabe ou kabyle / français. La langue maternelle de ces locuteurs n'a pas cours en France, donc elle finit par être oubliée, car elle n'a aucune valeur ni utilité.